



Paris, le 24 mars 2010

Madame BACHELOT NARQUIN
Ministre de la santé, de la jeunesse et des sports
14 avenue Duquesne
75007 PARIS

Madame la Ministre,

J'ai l'honneur de vous informer que le Syndicat National des Infirmiers Anesthésistes dépose un préavis de grève de 24 heures pour le mardi 30 mars 2010.

Ce préavis prendra effet le 29 mars à 20 heures.

Cette date correspond à la journée nationale de mobilisation des professions infirmières et paramédicales de la Fonction Publique Hospitalière.

Les revendications portent sur :

- Un grade de master pour la profession d'infirmier anesthésiste et une grille salariale en conséquence
- Le maintien de la catégorie active dans la Fonction Publique Hospitalière
- L'ouverture de négociations sur la pénibilité de travail par branches professionnelles

Cette décision gouvernementale de faire voter par l'intermédiaire d'un cavalier législatif un article de loi qui doit supprimer la catégorie active des personnels paramédicaux et des cadres soignants de la Fonction Publique Hospitalière en amont de l'ouverture du dossier retraite augure mal du dialogue social confirmé par le Président de la République ce matin même après le conseil des ministres.

Dans l'attente d'une reprise des discussions, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

Marie-Ange SAGET
Présidente